



Société Internationale de Plantations d'Hévéas

S I P H

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2014



SOMMAIRE

1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2014

2. Comptes consolidés semestriels résumés

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Etat consolidé du résultat global

Tableau de flux de trésorerie consolidés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle



1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2014

Le marché du caoutchouc

Le contexte économique actuel continue de peser sur la demande de caoutchouc, notamment chinoise, tandis que les productions des nouvelles plantations effectuées en Asie du Sud Est à partir des années 2005 arrivent sur le marché.

Le cours moyen du caoutchouc au 1^{er} semestre 2014 ressort à 1,35 €/kg (1,86 \$/kg), en recul de 34 % par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Résultats du 1^{er} semestre 2014

en M€	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Chiffre d'affaires caoutchouc	115,5	167,8
Chiffre d'affaires total	127,3	190,0
Coûts des caoutchoucs produits & frais sur vente	-72,1	-98,6
Variations stock matières 1eres & produits finis	-27,6	-29,7
Coût des autres ventes	-12,3	-23,8
Coût des marchandises vendues	-112,0	-152,2
Marge sur coûts directs	15,3	37,8
Frais généraux	-18,8	-16,7
Dotations aux amortissements	-5,9	-4,5
Investissements nets agricoles (IAS41)	-6,3	-5,5
Juste valeur des actifs biologiques (IAS 41)	-26,3	-17,4
Résultat opérationnel courant	-42,1	-6,3
Résultat opérationnel	-43,4	-7,3
Coût de l'endettement net	-0,5	0,1
Charge d'impôt sur résultat	10,7	-6,1
Résultat net	-33,3	-13,3
Résultat net part du groupe	-23,3	-13,0

Le **chiffre d'affaires caoutchouc** du 1^{er} semestre ressort à 115,5 M€, contre 167,8 M€ au 1^{er} semestre 2013, avec un prix de vente en baisse de 30%.

Au 1^{er} semestre 2014, les tonnages vendus s'élèvent à 76 milliers de tonnes, équivalent au premier semestre 2013.



La **production** globale enregistrée par SIPH sur le premier semestre atteint 60.3 milliers de tonnes, contre 62.3 milliers de tonnes au 30 juin 2013 en ligne avec l'objectif de 170 milliers de tonnes de production visée par le Groupe.

Cette baisse de tonnage est liée uniquement à la limitation des achats extérieurs au 1^{er} semestre (32,2 milliers de tonnes contre 35,5 milliers de tonnes en 2013), dans un contexte de cours moins rémunérateurs, tandis que les productions propres ont enregistré une progression de +5,4% (28,3 milliers de tonnes contre 26,7 milliers de tonnes au 1^{er} semestre 2013).

La proportion des caoutchoucs achetés passe ainsi à 53 % de la production totale contre 57% au 1^{er} semestre 2013.

L'usinage a permis le **déstockage de 16,6 milliers de tonnes de matière première**, compensant la baisse du prix de vente par les quantités vendues. Le déstockage de caoutchouc (matière première et produits finis) pèse pour -27,6M€ sur les résultats, à comparer -29,7 M€ au 1^{er} semestre 2013.

Il est rappelé que 40 % environ de la production annuelle est récolté au 1^{er} semestre, et 60 % au 2^{ème} semestre.

La marge sur coût direct s'établit à 15,3 M€, contre 37,8 M€ au 1^{er} semestre 2013.

En application de l'IAS41, une **variation de juste valeur des actifs biologique négative de -26,3M€** a été constatée, contre une charge de -17,4M€ pour les comptes semestriels de 2013. Sans impact sur la trésorerie, cette charge correspond à la revue à la baisse des projections de cours utilisées pour les valorisations.

SIPH affiche un résultat opérationnel courant de - 42,1 M€ contre - 6,3 M€ au 30 juin 2013.

Après la prise en compte de l'impôt, le résultat net du Groupe ressort à -33,3 M€, contre -13,3 M€ au 1^{er} semestre 2013. Le résultat net part du groupe est de -23,3 M€.

Structure financière

Le niveau d'endettement du Groupe n'a pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2013. La composition de la dette évolue avec la mobilisation d'un premier prêt de 7,5M€ sur 10 ans par la filiale Ghanéenne GREL.

Au 30 juin 2014, les capitaux propres ressortent à 190,1 M€ contre 229,6 M€ 31 décembre 2013.

Il est rappelé que CRC est financé par fonds propres du groupe.

Le cash-flow généré par l'activité sur le semestre est de 25,2 M€ contre 38,3 M€ au 1^{er} semestre 2013.

Les investissements corporels et incorporels nets ont été de 26,0 M€, à comparer à 21,0 M€ au 1^{er} semestre 2013.



La trésorerie nette des découverts bancaires, n'a pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2013 et s'élève à 19,7 M€ contre 19,4 M€ au 31 décembre 2013. Cependant le groupe conserve une structure financière solide avec un ratio d'endettement net de 20,76 % au 30 juin 2014 contre 13,75 % à fin décembre 2013.

Perspectives

Le Libéria a décrété, le 6 juillet 2014, l'état d'urgence sanitaire pour endiguer la propagation du virus Ebola.

La publication des comptes semestriels, initialement prévue le 1^{er} septembre, a été faite le 15 septembre. La situation au Libéria a engendré certains retards dans le travail de revue limitée des comptes.

Les perturbations actuelles, liées au virus Ebola, ne devraient pas avoir d'incidence significative sur le niveau de production globale du Groupe si elles devaient se prolonger.

Le Groupe maintient donc son objectif de production de 170 milliers de tonnes (+5,7% par rapport à l'an dernier).

Le marché du caoutchouc poursuit une tendance baissière. Le Groupe est préparé à traverser un bas de cycle, et prévoit l'adaptation de sa structure de coût.

SIPH maintient ses investissements stratégiques (*développement des cultures, capacité des usines et infrastructures*) et fera le choix d'en rééchelonner une partie en fonction des cours.



2. Comptes semestriels consolidés résumés

GROUPE S.I.P.H.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

AU 30 JUIN 2014

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Société Anonyme au capital de 11 568 966 €
53, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 312 397 730

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/14	Au 31/12/13	Au 30/06/13
Actif non courant				
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	Note 6	15 757	16 040	16 308
Immobilisations corporelles	Note 7	97 412	83 639	83 043
Actifs biologiques	Note 8	71 454	98 677	133 018
Immobilisations financières	Note 9	1 212	1 692	1 684
Impôts différés actifs	Note 20	4 841	738	504
Autres actifs non courants	Note 10	2 896	2 934	3 467
		193 572	203 718	238 023
Actif courant				
Stocks	Note 11	41 577	66 546	60 769
Clients et autres débiteurs	Note 12	43 125	59 998	50 644
Autres actifs financiers courants	Note 13	2 979	2 791	4 401
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 14	24 518	31 897	31 789
		112 199	161 232	147 603
TOTAL ACTIF		305 771	364 950	385 626
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/14	Au 31/12/13	Au 30/06/13
CAPITAUX PROPRES				
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la société				
Capital apporté		11 569	11 569	11 569
Primes d'émission		25 179	25 179	25 179
Réserves consolidées		125 387	165 435	168 336
Résultat		-23 302	-35 180	-12 967
Total des capitaux propres part du groupe		138 834	167 003	192 117
Intérêts minoritaires		51 256	62 569	67 094
Total des capitaux propres		190 089	229 572	259 211
PASSIF				
Passif non courant				
Emprunts	Note 16	24 342	19 243	24 244
Impôts différés passifs	Note 20	8 638	15 066	24 910
Engagements de retraite et avantages assimilés	Note 17	8 004	7 379	8 620
Autres passifs long terme	Note 18	756	3 508	2 498
		41 740	45 195	60 272
Passif courant				
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 15	29 824	36 273	48 476
Dettes d'impôt sur le résultat		2 229	6 736	7 800
Emprunts	Note 16	39 636	44 209	8 206
Autres passifs financiers courants	Note 13	568	1 456	60
Provisions pour autres passifs	Note 19	1 684	1 509	1 601
		73 942	90 183	66 143
Total du passif		115 682	135 378	126 415
Total Capitaux propres et passifs		305 771	364 950	385 626

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/14	Au 30/06/13
Ventes de caoutchouc		115 499	167 774
Autres ventes		11 765	22 188
Total chiffre d'affaires		127 263	189 962
Total coûts des marchandises vendues		-111 980	-152 156
Marge sur coûts directs		15 284	37 806
Frais généraux		-18 804	-16 672
Dotations aux amortissements		-5 940	-4 518
Investissements nets agricoles		-6 302	-5 488
Variations de juste valeur des actifs biologiques		-26 340	-17 393
Résultat opérationnel courant		-42 103	-6 265
Plus et moins-values de cessions d'immobilisations		29	-7
Autres produits et charges opérationnels		-1 356	-1 023
Résultat opérationnel		-43 430	-7 295
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie		917	1 295
Coût de l'endettement financier brut		-1 449	-1 230
Coût de l'endettement financier net	Note 22	-532	65
Autres produits et charges financiers	Note 22	0	0
Charge d'impôt sur le résultat	Note 23	10 703	-6 090
Résultat de la période		-33 259	-13 320
revenant :			
- aux actionnaires de la Société		-23 302	-12 967
- aux intérêts minoritaires		-9 957	-353
Résultats par action : résultats revenant aux			
Actionnaires de la Société (en euros par action)			
- de base		-4,60	-2,56
- dilué		-4,60	-2,56

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Au 30/06/14	Au 30/06/13	Au 31/12/13
Résultat net de la période	- 33 259	-13 320	-38 428
<i>I. Eléments ultérieurement recyclable en compte de résultat :</i>			
Variation de juste valeur des instruments de couverture	1 109	5 298	2 403
<i>Effet d'impôt</i>	-257	- 1824	-672
Ecart de conversion	-511	-424	-3 197
<i>Sous-total I</i>	341	3 050	-1 467
<i>II. Eléments non reclassables en compte de résultat :</i>			
Gain / Perte – Actuariel sur engagement retraite	0	126	202
<i>Effet d'impôt</i>	0	-40	-118
<i>Sous-total II</i>	0	86	85
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt	-32 918	-10 185	-39 810
<u>Revenant :</u>			
Aux actionnaires de la société	-23 210	-9 835	-34 937
Aux intérêts ne conférant pas le contrôle	-9 708	-350	-4 874
	-32 918	-10 185	-39 810

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Au 30/06/14	Au 30/06/13	Au 31/12/13
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE				
Résultat de l'exercice		-33 259	-13 320	-38 428
Dotations nettes aux amortissements et provisions		7 634	6 771	22 487
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	<i>Note 24.1</i>	39 258	32 640	70 939
Autres produits et charges calculés		-	-	-
Elimination des produits de dividendes		-3	-29	-29
Plus et moins-values de cession		1 820	107	-35
Coût de l'endettement financier net		1 498	-94	1 993
Charge d'impôt		-10 703	6 090	408
Elim. de l'étalement des dérivés		17	1	6
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		6 262	32 167	57 340
Impôts versés		-7 466	-14 968	-19 068
Variation du besoin en fonds de roulement	<i>Note 24.2</i>	26 373	21 099	5 603
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		25 168	38 298	43 875
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-25 957	-21 028	-49 749
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		11	35	232
(Augmentation) / Réduction des immobilisations financières		265	-99	55
Incidence des variations de périmètre, nette de la trésorerie acquise		0	0	0
Dividendes reçus		3	29	29
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-25 678	-21 063	-49 433
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-1 606	-7 741	-7 741
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-4 960	-20 243	-20 243
Emissions d'emprunts		8 011	0	725
Remboursements d'emprunts		-2 967	-797	-4 512
Intérêts financiers nets versés		-1 505	87	-2 008
Variation nette des comptes courants d'associés		-	-	-
Autres flux liés aux opérations de financement à court terme		3 916	1 364	18 251
Autres flux liés aux instruments financiers (dérivés)				
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		890	-27 332	-15 528
Incidence des variations des cours de devises		-52	-78	-607
VARIATION DE LA TRESORERIE		329	-10 176	-21 694
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	<i>Note 24.3</i>	19 399	41 092	41 092
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	<i>Note 24.3</i>	19 727	30 916	19 399

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Revenant aux actionnaires de la Société						Intérêts mino-ritaires	TOTAL Capitaux propres
	Capital	Primes	Réserves Groupe	Diff. de conv.	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe		
Capitaux propres au 1 décembre 2012	11 569	25 179	167 391	-2 253	20 308	222 195	75 186	297 381
Incidence changement de méthode au 1 ^{er} jan 13			-377		377	-		-
Capitaux propres retraités au 1^{er} janvier 2013	11 569	25 179	167 014	-2 253	20 686	222 195	75 186	297 381
Affectation du résultat 2012 en réserves			20 686		-20 686	-	-	-
Dividendes			-20 243			-20 243	-7 741	-27 985
Résultat du 1 ^{er} semestre 2013					-12 967	-12 967	-353	-13 320
Différences de conversion				-402		-402	-22	-424
Juste valeur des instruments financiers			3 474			3 474		3 474
Gain actuariels REN			61			61	25	86
Autres			-1			-1		-1
Capitaux propres Au 30 juin 2013	11 569	25 179	170 990	-2 655	-12 967	192 117	67 095	259 211

Capitaux propres retraités au 1^{er} janvier 2013	11 569	25 179	167 014	-2253	20 685	222 195	75 186	297 381
Affectation du résultat 2012 en réserves			20 685		-20 685			
Dividendes versés			-20 243			-20 243	-7 741	-27 984
Résultat 2013					-35180	-35 180	-3 248	-38 428
Différences de conversion				-1 278		-1 278	-1 919	-3 197
Juste valeur des instruments financiers			1 441			1 441	290	1 731
Gain actuariels			81			81	4	85
Autres			-12			-12	-3	-15
Capitaux propres au 1 décembre 2013	11 569	25 179	168 965	-3 531	-35 180	167 003	62 569	229 572

Capitaux propres au 1er janvier 2014	11 569	25 179	168 965	-3 531	-35 180	167 003	62 569	229 572
Affectation du résultat 2013 en réserves			-35 180	-	35 180	-	-	-
Dividendes versés			-4 960	-	-	-4 960	-1 606	-6 565
Résultat 2014			-	-	-23 302	-23 302	-9 957	-33 259
Différences de conversion			-	-435	-	-435	-76	-511
Juste valeur des instruments financiers			527	-	-	527	325	852
Capitaux propres au 30 juin 2014	11 569	25 179	129 352	-3 966	-23 302	138 834	51 256	190 089

Le capital social est composé de 5 060 790 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2,286 euros chacune.

Au 30 juin 2014, les deux plus importants actionnaires sont :

- SIFCA, détenant 55,59 % du capital et 63,26 % des droits de vote ;
- Compagnie Financière Michelin, détenant 20,42% du capital et 23 % des droits de vote.

S.I.P.H.

NOTES ANNEXES

AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Exercice clos le 30 juin 2014

NOTE 1 : INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

SIPH est une société anonyme française, constituée en date du 1^{er} janvier 1900, cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris - compartiment B, et dont le siège social est 53 rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

SIPH est la société mère d'un Groupe international ayant pour activité principale la production et la commercialisation de caoutchouc naturel. Ce caoutchouc est obtenu dans les usines situées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria, et au Libéria, à partir de latex en provenance, soit de l'exploitation des plantations d'hévéas du Groupe, soit d'exploitations villageoises et de planteurs indépendants.

Accessoirement, le Groupe réalise des opérations commerciales sur d'autres types de produits avec les entités rattachées à l'actionnaire principal.

En date du 30 août 2014, le Conseil d'administration a arrêté les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2014, et autorisé leur publication. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 2 : PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

Baisse des cours du caoutchouc

Le cours moyen du caoutchouc au 1^{er} trimestre 2014 ressort à 1,45 €/kg (1,98 \$/kg), en recul de 37 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2013, traduisant une forte volatilité du marché.

Le cours moyen du caoutchouc au 1^{er} semestre 2014 ressort à 1,35 €/kg (1,86 \$/kg), en recul de 34 % par rapport au 1^{er} semestre 2013.

La tendance baissière s'est ralentie de la fin du 2^{ème} trimestre 2014 à début septembre. Les cours du caoutchouc se situent actuellement aux environs de 1,20 €/kg (1,5 à 1,6\$/kg).



Au 1^{er} semestre 2014, les tonnages vendus s'élèvent à 76 milliers de tonnes, équivalent au premier semestre 2013. Le prix de vente, en recul de 30,4 %, reflète la baisse des cours du caoutchouc. Compte tenu de cet effet prix, le chiffre d'affaires caoutchouc du 1^{er} semestre 2014 ressort à 115,5 M€, contre 167,8 M€ au 1^{er} semestre 2013.

Fiscalité en Côte d'Ivoire

Certaines entreprises ivoiriennes qui réalisaient au moins 30% de leurs ventes à l'export étaient exemptées de TVA sur les acquisitions de biens et services. La loi de finance 2013 a supprimé cette exemption : désormais, SAPH acquitte la TVA, avant de pouvoir la récupérer auprès de l'Etat Ivoirien. Au 30 juin 2014, le crédit de TVA est de 9,6 M€.

La taxe de 5% sur le chiffre d'affaires du caoutchouc granulé spécifié des usiniers de la filière hévéicole est restée en vigueur sur le 1^{er} semestre de l'année 2014. En raison du niveau relativement bas des cours, l'impact de cette taxe sur la période a été limité à environ 760 milliers d'euros. Au 1^{er} semestre 2013, l'impact de cette taxe sur le résultat avant impôt de SAPH a été de 6,3 M€.

En août 2014, le Gouvernement ivoirien a révisé le mode d'application de cette taxe par l'instauration de paliers progressifs de taxation. Ces nouvelles modalités sont décrites dans les faits marquants post-clôture (cf. note 28).

NOTE 3 : BASE DE PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2014 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ce jeu résumé d'états financiers comprend à titre comparatif les comptes de résultat du premier semestre 2013 et les bilans au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013. Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les principes et méthodes comptables retenus au 30 juin 2014 sont identiques à ceux appliqués par la Société pour ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2013 à l'exception des normes, amendements et interprétations applicables pour la 1^{er} fois au 1^{er} janvier 2014.

Les normes, amendements ou interprétations publiées et applicables au 1^{er} janvier 2014 n'entraînent pas de changement sur les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2014.

Dans ces comptes consolidés semestriels, les variations de juste valeur des cultures matures et immatures comptabilisées dans le résultat opérationnel courant comprennent les variations de juste valeur des plantations résultant de l'évaluation réalisée au 31 décembre 2013 et révisée au 30 juin 2014 par un expert indépendant sur la base d'une actualisation des flux futurs de trésorerie attendus de l'exploitation des hévéas, sous déduction du montant des investissements nets réalisés au cours de l'exercice (*abattages, replantations et entretien des plantations immatures*).

Au 30 juin 2014, la variation de juste valeur des actifs biologiques, par rapport au 31 décembre 2013, est de -26 340 milliers d'euro (avant déduction des investissements nets agricoles et effet d'impôt) contre -17 393 milliers d'euro dans la situation intermédiaire au 30 juin 2013 présentée en comparaison.

Certaines normes, amendements et interprétations sont applicables postérieurement au 1^{er} janvier 2014, mais pourraient être appliquées par anticipation.

Le Groupe SIPH a fait le choix de ne pas appliquer ces normes par anticipation.

NOTE 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2014, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Noms	Adresse
Société Internationale de Plantations d'Hévéas SA (SIPH)	53, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie (France)
Cavalla Rubber Estates Ltd	Gedetarbo, Maryland County (République du Libéria)
Ghana Rubber Estates Ltd (GREL)	P.O Box 228 Takoradi (Ghana)
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)	Rue des Gallions ; Zone Portuaire Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)
Rubber Estates Nigéria Limited (REN)	Ovia s/w LG (Nigéria)

Les pourcentages d'intérêt et de contrôle se présentent comme suit en 2014 et en 2013 :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
SIPH (société mère)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CRC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GREL	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SAPH	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%
REN	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%

Toutes les filiales citées ci-dessus sont consolidées par intégration globale.

NOTE 5 – CONVERSION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société REN intégrés dans la consolidation, libellés en Nairas nigériens, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2014 et en 2013 :

	Taux
Taux au 1 ^{er} janvier 2013	206,283
Taux au 30 juin 2013	208,413
Taux moyen au 30 juin 2013	205,541
Taux au 1 ^{er} janvier 2014	219,619
Taux au 30 juin 2014	220,609
Taux moyen du 1 ^{er} semestre 2014	221,007

Les états financiers de la société SAPH intégrés dans la consolidation, libellés en Francs CFA, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2014 et en 2013 :

	<i>Taux</i>
Taux au 1 ^{er} janvier 2013	655,957
Taux au 30 juin 2013	655,957
Taux moyen au 30 juin 2013	655,957
Taux au 1 ^{er} janvier 2014	655,957
Taux au 30 juin 2014	655,957
Taux moyen du 1 ^{er} semestre 2014	655,957

Les comptes de la société GREL sont tenus en euros et ne sont donc pas impactés par les problématiques de conversion.

Les états financiers de la société CRC intégrés dans la consolidation, libellés en Dollars américains, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2013 et 2014.

	<i>Taux</i>
Taux au 1 ^{er} janvier 2013	1,321
Taux au 30 juin 2013	1,301
Taux moyen au 30 juin 2013	1,313
Taux au 1 ^{er} janvier 2014	1,377
Taux au 30 juin 2014	1,365
Taux moyen du 1 ^{er} semestre 2014	1,371

NOTE 6 – ECARTS D’ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

6-1 ECARTS D’ACQUISITION

Les écarts d’acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction du pays dans lequel les activités sont exercées et du secteur d’activité :

<i>Unités génératrices de trésorerie / Rubriques</i>	<i>SAPH (Côte d’Ivoire)</i>	<i>REN (Nigéria)</i>	<i>Total</i>
Valeur nette au 31 décembre 2013	11 606	3 744	15 350
Variation de la différence de conversion	-	- 17	- 17
Dépréciation de l’exercice			-
Valeur nette au 30 juin 2014	11 606	3 728	15 333

6-2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations, d'un montant de 424 milliers d'euros au 30 juin 2014 et de 690 milliers d'euros au 31 décembre 2013, concernent principalement des logiciels.

Des tests de perte de valeur des actifs ne sont mis en œuvre pour les immobilisations amortissables que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marche indiquent un risque de perte de valeur.

A l'arrêté du 1^{er} semestre 2014, à l'issue d'un test de perte de valeur, les actifs incorporels amortissables de CRC, d'une valeur nette comptable de 187 milliers d'euros, ont été entièrement dépréciés.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille comme suit par nature :

Rubriques	Valeur brute au 01/01/2014	Acquisitions	Cessions	Transferts	Diff. de conversion	Valeur brute au 30/06/2014
. Terrains	198	-	0	0	-	198
. Bâtiments	64 066	1 696	0	1 577	22	67 361
. Matériel et outillage industriel	32 245	2 512	-37	1 120	0	35 841
. Matériel de bureau	6 156	330	-2	-480	-5	5 999
. Matériel de transport	20 942	1 600	-93	589	13	23 051
. Installations et agencements	14 518	277	0	1 043	2	15 839
. Avances et acomptes s/ immos	514	123	0	-40	-	597
. Plantations immatures prép. ter.	3 488	1 690	0	-803	14	4 389
. Autres immos corp.. en cours.	19 822	12 597	0	-4 551	16	27 885
. Autres immobilisations corporelles	981	66	0	731	-	1 778
TOTAL	162 930	20 891	-131	-814	63	182 938

Rubriques	Amortissements 01/01/2014	Dotations	Cessions	Transferts	Diff. de conversion	Amortissements 30/06/2014
. Terrains	-	-	-	-	-	-
. Bâtiments	32 905	1 417	0	0	62	34 384
. Matériel et outillage industriel	21 684	1 553	-36	0	12	23 213
. Matériel de bureau	3 615	477	-1	-214	-3	3 873
. Matériel de transport	13 772	1 813	-91	0	7	15 500
. Installations et agencements	6 157	730	0	-7	1	6 881
. Autres immobilisations corporelles	1 157	314	-	196	8	1 675
TOTAL	79 291	6 304	-128	-26	85	85 527

Les immobilisations corporelles, en valeur nette, sont en hausse de 13,8 M€ et s'établissent à 97,4M€ à fin juin 2014. Elles se détaillent par nature comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur nette au 30/06/2014</i>	<i>Valeur nette au 31/12/2013</i>
. Terrains	198	198
. Bâtiments	32 977	31 161
. Matériel et outillage industriel	12627	10 560
. Matériel de bureau	2 126	2 541
. Matériel de transport	7 551	7 171
. Installations et agencements	8 958	8 361
. Autres immobilisations corporelles	841	555
. Avances et acomptes s/immobilisations corporelles	597	514
. Plantations immatures : préparation de terrain	4 389	3 488
. Immobilisations corporelles en cours autres	27 147	19 091
TOTAL	97 412	83 639

A l'arrêté du 1^{er} semestre 2014, suite à la revue à la baisse des prévisions de la Banque Mondiale des cours à moyen et long terme du caoutchouc, un impairment test a été réalisé en comparant la valeur recouvrable de l'UGT CRC à la valeur contributive des actifs économiques inscrite au bilan consolidé.

A l'issue de ce test, outre la dépréciation de la valeur résiduelle de l'actif incorporel amortissable (cf. note 6.2), les immobilisations corporelles de CRC ont été dépréciées de 387 k€. Cette dépréciation présente un caractère réversible, contrairement à celle du Goodwill (cf. note 6) et concerne les actifs suivants :

<i>Rubrique</i>	<i>30/06/2014</i>
Autres Immobilisations corporelles	235 k€
Pépinières	152 k€
Total	387 k€

NOTE 8 - ACTIFS BIOLOGIQUES

Ce poste se détaille comme suit par nature d'actifs biologiques (hévées) :

<i>Rubrique</i>	<i>Valeur nette 30/06/2014</i>	<i>Valeur nette 31/12/2013</i>
Plantations immatures et matures	66 248	92 793
Pépinières	5 206	5 884
TOTAL	71 454	98 677
Dont :		
SAPH	20 066	30 946
GREL	19 063	25 848
REN	32 325	41 883
CRC	-	-
TOTAL	71 454	98 677

Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se résument comme suit entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2014 :

<i>Rubrique</i>	<i>2014 (6 mois)</i>	<i>2013 (12 mois)</i>
Au 1er janvier	98 677	150 444
Variation nette des pépinières	-678	1 784
Ecart de conversion	205	- 2 771
Variations de juste valeur	-26 340	-50 780
Au 30 juin 2014	71 454	98 677

Les plantations (cultures matures et immatures) ont été évaluées sur la base d'un rapport d'expert au 30 juin 2014.

La méthode retenue est celle des Discounted Cash Flows (DCF), partant de l'analyse selon laquelle il n'existe pas de marché actif pour les plantations d'hévées et que les transactions ne sont pas fréquentes, surtout pour des plantations sans usine de transformation. .

Les taux d'actualisation par pays utilisés respectivement pour la Côte d'Ivoire (SAPH), le Libéria (CRC), le Nigéria (RENL) et le Ghana (GREL) se présentent comme suit au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013.

<i>Rubrique</i>	<i>SAPH</i>		<i>CRC</i>		<i>REN</i>		<i>GREL</i>	
	<i>2014 (6 mois)</i>	<i>2013 (12 mois)</i>						
Taux d'actualisation	14,86%	14,86%	16,24%	16,24%	12,11%	12,11%	13,91%	13,91%

Le cours du caoutchouc (RSS3) est connu par les prévisions de la Banque Mondiale et est estimé à 2,4 \$/kg pour 2015, 2,44 \$/kg pour 2016, 2,48 pour 2017 et croît progressivement les années suivantes pour se stabiliser à 2,80 \$/kg en 2025. Le cours retenu pour le second semestre de l'année 2014 est établi à partir de la moyenne des ventes en portefeuille du second semestre, soit 1,87 \$/kg.

Les projections de cours publiées par la Banque Mondiale en juillet 2014 et retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2014, sont en baisse par rapport à celles publiées en janvier 2014 et ayant servi à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2013. En 2015, la baisse est de 13%. En 2016 et 2017, elle est respectivement de l'ordre de 11% et 10%. L'effet de la baisse est notable en 2014 où le cours moyen du portefeuille est inférieur de l'ordre de 31% aux prévisions de l'année 2014 fournies par la Banque Mondiale lors de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2013.

La valeur des arbres de CRC demeure à zéro comme au 31 décembre 2013.

L'évaluation à la juste valeur des plantations est sensible aux cours du caoutchouc retenus, et au taux d'actualisation. A titre d'illustration :

- une révision à la hausse de 1 point du taux d'actualisation conduit à une baisse de la valeur des plantations au 30 juin 2014 de l'ordre de 12% ; inversement, la valeur des plantations augmente de l'ordre de 14%.
- une révision à la hausse de 2 points du taux d'actualisation conduit à une baisse de 23% de la valeur des plantations ; inversement, la valeur des plantations augmente de 29%.
- une diminution de 0,05 € / kg sur les estimations des cours pour le second semestre 2013, les années 2015, 2016 et suivantes génère une variation à la baisse d'environ 18% de la juste valeur des plantations au 30 juin 2014 ; une augmentation de 0,05 € / kg au titre des mêmes périodes conduit à une augmentation de la juste valeur des plantations de 18%
- une diminution de 0,10 € / kg sur les estimations des cours pour le second semestre 2013, les années 2014, 2015 et suivantes génère une variation à la baisse d'environ 36% de la juste valeur des plantations au 30 juin 2013 ; une augmentation de 0,10 € / kg au titre des mêmes périodes conduit à une augmentation de la juste valeur des plantations de 36%.

Les pépinières sont évaluées au coût historique.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste comprend :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute au 30/06/2014</i>	<i>Provisions au 30/06/2014</i>	<i>Valeur nette au 30/06/2014</i>	<i>Valeur nette au 31/12/2013</i>
Titres de participation non consolidés	76	-	76	76
Autres immobilisations financières	1 672	536	1 135	1 615
TOTAL	1 748	536	1 212	1 692

NOTE 10 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Rubrique	30/06/2014	31/12/2013
Autres créances non courantes	2 896	2 934
Avances aux planteurs	-	-
Total	2 896	2 934

Le poste « Autres créances non courantes » correspond chez SAPH à principalement à des créances diverses (2 720k€), et (40k€) aux avances faites aux personnel chez REN (136k€) et CRC.

NOTE 11 - STOCKS

Rubrique	30/06/2014	31/12/2013
<u>Caoutchouc</u>		
Matières premières	11 980	36 020
Produits finis	15 533	19 065
<u>Autres</u>		
Stocks de marchandises	16 877	14 257
Dépréciation stocks de marchandises	-2 814	-2 796
Total	41 577	66 546

En application des normes IAS 2 (stocks) et IAS 41 (production agricole), les quantités en stocks font l'objet d'un suivi par provenance (plantations propres ou achats auprès des planteurs villageois) et par antériorité, ce qui permet de valoriser :

- les achats aux planteurs villageois, à leur coût effectif d'achat de la période (Prix d'achat auquel se rajoutent les frais accessoires d'achat).
- la production propre à la juste valeur, correspondant au Prix d'achat auprès des planteurs villageois à la date de récolte; ce prix d'achat est considéré comme la juste valeur à la date d'évaluation.

Le caoutchouc usiné (produit fini) est valorisé en rajoutant les frais d'usinage à la valorisation moyenne des fonds de tasse.

Au 30 juin 2014, les stocks caoutchouc de matières premières et de produits finis s'analysent comme suit :

Rubrique	Quantité (en tonnes) au 01/01/2014	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2014	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2014	Quantité (en tonnes) au 30/06/2014	Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2014	Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2014	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
Matières premières :								
SAPH	20 810	1,193	24 827	8 491	0,847	7 189	-12 319	-17 638
GREL	7 624	1,097	8 360	3 519	0,895	3 151	-4 106	-5 209
REN	1 132	1,189	1 346	1 224	0,784	959	92	-387
CRC	1 100	1,353	1 487	817	0,835	682	-283	-806
Total	30 666	1,175	36 020	14 050	0,853	11 980	-16 616	-24 040

Rubrique	Quantité (en tonnes) au 01/01/2014	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2014	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2014	Quantité (en tonnes) au 30/06/2014	Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2014	Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2014	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
Produits finis :								
SAPH	10 378	1,383	14 355	10 627	1,057	11 230	249	-3 125
GREL	1 463	1,316	1 925	1 754	1,084	1 901	291	-23
REN	881	1,391	1 226	1 602	1,006	1 612	721	386
CRC	1 002	1,557	1 560	758	1,042	790	-244	-770
Total	13 724	1,389	19 065	14 741	1,054	15 533	1 017	-3 532

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur les stocks de caoutchouc dans les comptes au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013.

NOTE 12 - CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Rubriques	30/06/2014	31/12/2013
Créances clients et comptes rattachés	23 330	37 398
<i>dont créances clients</i>	23 094	36 747
<i>dont comptes courants financiers</i>	236	651
Dépréciation des clients et comptes rattachés	-4 391	-2 708
Créances clients – net	18 939	34 690
Autres Créances	23 783	23 243
Charges constatées d'avance	403	2 064
Total	43 125	59 998
Partie à long terme		
Partie à court terme	43 125	59 998

Les modalités de paiement des clients habituellement pratiquées au sein du Groupe (remise des documents contre paiement) limitent le crédit accordé aux clients.

Les valeurs comptables des créances et autres débiteurs sont libellés majoritairement en euros.

Les autres catégories incluses dans les créances et autres débiteurs ne comportent pas d'actifs dépréciés.

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS / PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>VARIATION</i>
<u>Autres Actifs financiers courants</u>	2 979	2 791	187
Juste valeur des contrats de couverture caoutchouc	2 411	1 335	1 076
Comptes en devises	568	1 456	-889

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>VARIATION</i>
<u>Autres Passifs financiers courants</u>	568	1 456	-889
Juste Valeur des contrats de couverture caoutchouc	-	-	-
Comptes en devises	568	1 456	-889

Ces postes comprennent :

- Les comptes en devises (contrats à terme de devises) utilisés par le Groupe pour faire face aux risques de change. Ces éléments sont valorisés au cours de change de clôture ;
- les instruments de couverture à terme pour se prémunir du risque de volatilité des cours du caoutchouc. Ces éléments sont valorisés à leur juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES MATIERES

■ Contrats SWAP

Au 30 juin 2014, l'engagement donné dans le cadre des contrats SWAP est de 10 225 tonnes de caoutchouc à échéance 2014 & 2015, soit 13,3 millions d'euros. La valorisation de ces dérivés à la clôture s'élève à 2 411 milliers d'euros.

Les contrats de couverture dénoués au cours du premier semestre ont dégagé un produit net de 3 192 milliers d'euros comptabilisés en augmentation du chiffre d'affaires.

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés matières directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	
Au 31 décembre 2013	1 335
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	-3 192
Variation de la période	4 268
Au 30 juin 2014	2 411

NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Liquidités (Note 24-3)	21 781	23 776
Valeurs mobilières de placement et dépôts bancaires à court terme (Note 24-3)	2 737	8 121
	24 518	31 897

NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Fournisseurs	15 976	25 045
Dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt	5 775	6 473
Autres dettes	8 074	4 755
Total	29 824	36 273
Partie à long terme	-	-
Partie à court terme	29 824	36 273

L'augmentation du poste « autres dettes » est due pour l'essentiel à la hausse des produits constatées d'avance chez SIPH et la hausse des encours de créiteurs divers chez GREL.

NOTE 16 – EMPRUNTS

Rubriques	30/06/2014	31/12/2013
Non courants		
Emprunts bancaires	22 426	16 467
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts Etat	1 280	2 141
Autres emprunts	635	635
	24 342	19 243
Courants		
Découverts bancaires (Note 24-3)	4 766	12 450
Emprunts bancaires	5 262	5 301
Emprunts Etat	588	542
Crédit spot	29 020	25 916
	39 636	44 209
Total des emprunts	63 978	63 452

Le poste « Emprunts bancaire non courant » comprend un nouvel emprunt bancaire de 7 500 milliers d'euros à taux variable (Euribor 6 mois +6,25%) contracté par GREL auprès de la Société Générale Ghana.

Le poste « crédit spot » concerne la SAPH. Au 30 juin 2014, le déstockage a permis de faire face au règlement des encours fournisseurs et au paiement des dividendes 2013. Cependant l'entreprise a dû recourir à du crédit spot pour le financement partiel de ses investissements en 2014.

Swap de taux

Au 30 juin 2014, la valorisation du swap de taux Société Générale s'élève à -31 K€ (contrepartie capitaux propres).

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés de taux directement reconnus en capitaux propres :

En K€	Couverture de flux Taux
Au 31 décembre 2013	-63
Variation de valeur	-35
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	67
Variation de la période	32
Au 30 juin 2014	-31

Au 30 juin 2014, la valorisation du swap de taux Crédit Agricole s'élève à -333 K€ (contrepartie capitaux propres).

Variations de justes valeurs d'instruments financiers directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	<i>Couverture de flux Taux</i>
Au 31 décembre 2013	-334
Variation de valeur	-27
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	28
Variation de la période	1
Au 30 juin 2014	-333

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Entre 1 et 2 ans	10 314	7 073
Entre 2 et 5 ans	9 341	8 819
Supérieurs à 5 ans	4 688	3 351
	24 342	19 243

Les caractéristiques des principaux emprunts contractés par les filiales sont résumées comme suit :

Organisme	Taux	Taux fixe/variable	Montant dû au 30/06/2014 (en milliers d'euros)	Montant dû au 31/12/2013 (en milliers d'euros)
SIPH				
.Société Générale	5,65%	Fixe*		
Principal			1 173	1 714
Intérêts			13	18
.Banque Palatine	3,20%	Fixe*		
Principal			5 714	5 714
Intérêts			6	7
.Crédit Agricole	3,99%	Fixe*		
Principal			5 691	5 357
Intérêts			0	
REN				
.Zenith bank	7,50%	Fixe		
Principal			7 555	8 500
Intérêts			-	-
GREL				
Agence Française de Développement.	2,50%	Fixe		
Principal			1 868	3 318
Intérêts			0	14
Société générale	Euribor 6mois+6,25%	Variable		
Principal			7 500	-
Intérêts			0	-
Total			29 520	24 642

* *taux fixe après couverture*

NOTE 17 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Outre les autres avantages à long terme du personnel des filiales REN & GREL pour un montant de 365 milliers d'euros au 30 juin 2014, ce poste comprend les indemnités de départ en retraite des employés du Groupe résumés comme suit :

	Solde au 31/12/13	Coût des prestations rendues	Prestations payées	Diff. de conv.	Solde au 30/06/14
Indemnités de départ en retraite	7 051	799	-202	-9	7 639

Les hypothèses actuarielles principales se résument comme suit (*le taux d'inflation est pris en compte dans le taux d'augmentation des salaires*) :

Rubrique	REN		SIPH		SAPH		GREL		CRC	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Taux d'actualisation	13,00%	13,00%	4,60%	4,60%	3,50%	3,50%	12,00%	12,00%	15,00%	-
Taux d'augmentation futur des salaires	12,00%	12,00%	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%	15,00%	15,00%	5,00%	-

NOTE 18 - AUTRES PASSIFS LONG TERME

Rubriques	30/06/2014	31/12/2013
Autres passifs financiers long terme	756	3 508
Total	756	3 508

Ce poste enregistre, au 30 juin 2014, la contribution additionnelle sur les dividendes non encore versée par SIPH pour un montant de 756 milliers d'euros.

NOTE 19 - PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Ce poste est composé de diverses provisions pour litiges d'un montant global de 1 684 milliers d'euros au 30 juin 2014, lesquelles concernent principalement les filiales SAPH et GREL.

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Autres provisions pour charges à moins d'un an	189	49
Autres provisions pour risques à moins d'un an	1 126	183
Provisions pour litiges à moins d'un an	370	1 277
Total	1 684	1 509

La provision pour risque intègre un contrôle fiscal en cours en Côte d'Ivoire.

La provision pour litige intègre essentiellement une provision pour risque client en Côte d'Ivoire.

NOTE 20 - IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs et passifs ressortent au 30 juin 2014 à un passif net de 3 796 milliers d'euros (*dont, impôts différés actifs de 4 841 milliers d'euros et impôts différés passifs de 8 638 milliers d'euros*), contre un passif net de 14 327 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

La variation des passifs d'impôts différés nets durant le premier semestre 2014 est détaillée ci-après :

	Juste valeur des actifs biologiques	Juste valeur de la production agricole	Différences temporaires	Reclassements des ID locaux (RENL)	Neutralisation prov. Réglementée	Crédit d'impôt sur investissements	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2014	4 617	1 814	(730)	2 898	3 497	-	2 230	14 328
Incidence des réserves	(19)	3	0	54	-	-	226	263
Débité du/ (crédité au) compte de résultat	(7 348)	(1 926)	(24)	-	3	(1 618)	119	(10 794)
Au 30 juin 2014	(2 749)	(109)	(754)	2 952	3 500	(1 618)	2 575	3 797

Dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels, la charge (ou le produit) d'impôt relatif à l'application du taux de l'impôt effectif est considérée comme de l'impôt exigible et non comme de l'impôt différé.

NOTE 21 - CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Salaires et traitements	17 741	16 684	36 844
Charges sociales	1 962	1 683	3 286
TOTAL	19 703	18 366	40 130

Par ailleurs, les effectifs moyens des sociétés consolidées sont les suivants :

<i>Catégorie</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Permanents	7 613	8 398	8 780
Non permanents	6 027	5 203	5 473
TOTAL	13 640	13 601	14 253

Le personnel non permanent correspond à la main d'œuvre agricole employée en dehors d'un contrat de travail permanent, qui est rémunérée, selon le contexte local et conformément à la législation en vigueur, à la tâche ou à la saison.

NOTE 22 - COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Produits d'intérêts	183	258	588
Charges d'intérêts	-1 432	-1 076	-2 458
Revenus de valeurs mobilières	10	88	100
Résultat de l'actualisation des créances et dettes	-	-	-289
Autres produits et charges financières	708	794	205
Total	-532	65	-1 854

NOTE 23 - IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Impôts courants	1 579	-9 965	-13 354
Autres impôts exigibles sur résultat	-53	395	395
Impôts différés (Note 20)	9 177	3 480	12 551
Total	10 703	-6 090	-408

La rationalisation de la charge d'impôt se résume comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Résultat de l'exercice	-33 259	-13 320	-38 428
Charge / (produit d'impôt)	-10 703	6 090	408
Résultat avant impôt	-43 962	-7 230	-38 020
Taux d'impôt de la société mère	34,43%	34,43%	34,43%
Charge / (Profit) d'impôt théorique	-15 136	- 2 489	-13 090
Rapprochement :			
- Différences de taux d'imposition	4 774	2 340	3 713
- Impôts de distribution	491	1 993	1 386
- Dépréciation des créances d'impôts différés (CRC)	270	3 600	3 724
- Déficit reportable non activé (CRC)	665	776	4 788
- Activation crédit d'impôt sur investissements (SAPH)	-1 618	-	-
- Autres	-149	-130	-113
Charge / (produit) réel d'impôt	-10 703	6 090	408

NOTE 24 - TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

24-1 GAINS ET PERTES LATENTS LIES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Investissements nets agricoles	4 475	5 388	14 410
* dont investissements	6 302	5 488	14 489
* dont valeur brute sortie	-1 827	-100	-79
(Gain) / perte de juste valeur sur les plantations	26 340	17 393	50 780
Ecart d'évaluation / juste valeur sur les stocks	8 443	9 859	5 749
Total	39 258	32 640	70 939

24-2 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Variation des stocks	16 690	15 234	13 034
Variation des clients et autres débiteurs	17 619	-3 182	-12 524
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-7 937	9 047	4 906
Charges à répartir sur plusieurs exercices			188
Total	26 373	21 099	5 603

La variation du besoin en fonds de roulement est due à la conjugaison des facteurs suivants :

- déstockage chez SAPH
- baisse des encours clients chez SIPH au 30 juin 2014 ;
- hausse des créances fiscales principalement chez SAPH (TVA récupérable)
- diminution des dettes fiscales de SAPH suite au règlement de l'impôt sur le bénéfice imposable 2013 ;
- règlement des encours fournisseurs 2013 notamment chez SIPH et GREL.

24-3 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE ET A LA CLOTURE DE LA PERIODE

Les éléments composant la trésorerie et ses équivalents à l'ouverture et à la clôture de la période se présentent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Notes</i>
Valeurs mobilières de placement	2 735	8 119	Note 14
Disponibilités	21 781	23 776	Note 14
Intérêts courus non échus s/ disponibilités	0	0	Note 14
<i>Sous-total Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	24 517	31 895	
Découverts bancaires	-4 766	-12 450	Note 16
Intérêts courus non échus – passif	-24	-47	
Total	19 727	19 399	

NOTE 25 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités.

Les informations par activités au titre des exercices 2014 et 2013 se présentent de la manière suivante :

COMPTE DE RESULTAT <i>En milliers d'euros</i>	Caoutchouc			Autres activités			Total		
	2014 (6 mois)	2013 (6 mois)	2013 (12 mois)	2014 (6 mois)	2013 (6 mois)	2013 (12 mois)	2014 (6 mois)	2013 (6 mois)	2013 (12 mois)
Chiffre d'affaires	115 499	167 774	326 217	11 765	22 188	38 862	127 263	189 962	365 080
<i>dont CA réalisés avec des tiers</i>	115 499	167 774	326 217	11 765	22 188	38 862	127 263	189 962	365 080
<i>dont CA inter-secteurs</i>	0	0	0			-	0	0	
Marge sur coûts directs	15 810	39 412	89 000	-527	-1 606	-1 345	15 284	37 806	87 655
Frais généraux	-18 804	-16 672	-36 179				-18 804	-16 672	-36 179
Dotations aux amortissements	-5 940	-4 518	-10 606				-5 940	-4 518	-10 606
Investissements agricoles (IAS 41)	-6 302	-5 488	-14 489				-6 302	-5 488	-14 489
Juste valeur des actifs biologiques (IAS 41)	-26 340	-17 393	-50 780				-26 340	-17 393	-50 780
Résultat opérationnel courant	-41 577	-4 659	-23 054	-527	-1 606	-1 345	-42 103	-6 265	-24 399
+/- value ; autres produits & charges opérationnels	-755	7	-667				-755	7	-667
Dotations aux provisions pour perte de valeur d'actif (CRC)	-572	-1 037	-11 100				-572	-1 037	-11 100
Autres produits & charges opérationnels	-1 327	-1 030	-11 767	0	0		-1 327	-1 030	-11 767
Résultat opérationnel	-42 903	-5 689	-34 821	-527	-1 606	-1 345	-43 430	-7 295	-36 166
Coût de l'endettement net	-532	65	-1 854				-532	65	-1 854
Charge d'impôt sur résultat	10 703	-6 090	-408				10 703	-6 090	-408
Résultat de la période des activités poursuivies	-32 732	-11 715	-37 083	-527	-1 606	-1 345	-33 259	-13 320	-38 428
Résultat net des activités non poursuivies	0	0	0				0	0	0
Résultat net de l'exercice	-32 732	-11 715	-37 083	-527	-1 606	-1 345	-33 259	-13 320	-38 428

NOTE 26 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

26-1 TRANSACTIONS REALISEES ENTRE SIPH, SES ACTIONNAIRES ET LES ENTREPRISES LIEES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses actionnaires et ses filiales. Les transactions se font au prix de marché.

Elles se résument de la manière suivante pour les années 2014 et 2013:

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Charges			Produits			Nature de la transaction
		2014 (6 mois)	2013 (6 mois)	2013 (12 mois)	2014 (6 mois)	2013 (6 mois)	2013 (12 mois)	
SIPH	SIFCA				72	50	185	Ventes de marchandises
SIFCA	SIPH	3 780	4 247	8 363				Assistance technique
Michelin	SIPH	463	450	910				Assistance technique
SIPH	Michelin				29 378	53 667	95 379	Ventes de Caoutchouc
SIFCA	SAPH	59	117	117				Loyer des bureaux

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Créances			Nature de la transaction
		2014 (6 mois)	2013 (6 mois)	2013 (12 mois)	
SAPH	PALMCI	195	484	447	Compte courant financier
SAPH	MICHELIN	0	83	0	Compte courant financier
SIPH	SIFCA	0	0	0	Compte courant financier
SIPH	PALMCI	1 285	1 427	2 189	Créances d'exploitation
SIPH	SUCRIVOIRE	2003	1 346	5 366	Créances d'exploitation
SIPH	COSMIVOIRE	339	403	325	Créances d'exploitation
SIPH	SIFCA	1	0	116	Créances d'exploitation

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Dettes			Nature de la transaction
		2014 (6 mois)	2013 (6 mois)	2013 (12 mois)	
MOPP	CRC	0	1 076	0	Avances et acomptes reçues / cdes
SIFCA	REN	159	86	27	Compte courant financier
SIFCA	GREL	307	34	0	Compte courant financier
PALMCI	SAPH	12	21	0	Compte courant financier
SIFCA	SAPH	32	383	325	Compte courant financier

26-2 MODALITES DES GARANTIES DONNEES OU REÇUES

26-2-1 Pacte d'actionnaires entre la Compagnie Financière Michelin, SIFCA et Parme Investissement et Immoriv

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 18 juillet 2007, en présence de SIPH, entre la société en commandite par actions Compagnie Financière Michelin (ci-après désignée "CFM"), la société anonyme de droit ivoirien SIFCA et la société de droit ivoirien Parme Investissement et la société anonyme de droit des Iles Vierges Britanniques Immoriv.

La conclusion du pacte s'inscrit dans le cadre de la poursuite d'une politique de croissance dans le caoutchouc naturel au travers de la société SIPH. L'intention des parties est la réorganisation opérationnelle et fonctionnelle de SIPH afin de lui conférer et d'optimiser son rôle de holding financière et commerciale, animatrice du Groupe SIPH.

Ce pacte constitue un engagement de SIFCA et de Michelin afin d'éviter que le contrôle ne soit exercé de manière abusive par le ou les actionnaires majoritaires.

D'autre part, SIFCA et Michelin se sont engagés à ne pas agir de concert : cf. lettre à l'AMF du 20 décembre 2007.

Les mesures prises au sein des structures de gouvernances et notamment la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, ainsi que la nomination d'un censeur indépendant au sein du conseil d'administration participent également à la limitation du risque de contrôle abusif.

Au 18 juillet 2007, les parties au pacte détiennent 3 825 570 actions SIPH, représentant 75,59 % du capital et 84,26% des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

Société	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SIFCA	2 813 410	55,59%	5 626 820	71,41%
CFM	1 012 160	20,00%	1 012 160	12,85%
Total	3 825 570	75,59%	6 638 980	84,26%

Entrée en vigueur et durée du pacte

Le pacte est entré en vigueur à la date de sa signature, le 18 juillet 2007, pour une période s'achevant le 30 mars 2015.

Engagement au maintien du niveau de participation

Parme Investissement et Immoriv, les actionnaires principaux de SIFCA, se sont engagées à conserver directement ou indirectement, une participation d'au moins 51% des droits de vote de SIFCA, cette dernière s'étant obligée quant à elle, à conserver directement ou indirectement, une participation d'au moins 34% des droits de vote de SIPH.

En cas de non-respect des engagements susmentionnés, le pacte prévoit que CFM pourra :

- exercer son droit de sortie conjointe totale,
- résilier certains contrats en vigueur entre les entités du Groupe Michelin et du Groupe SIPH.

Toutefois, dans le cas où un tel changement de contrôle entraînerait un cas de garantie de cours ou d'offre publique obligatoire, le droit de sortie conjointe proportionnelle et le droit de sortie conjointe totale seront caducs.

Droit de sortie conjointe totale de CFM

En cas de non-respect des engagements de maintien du niveau de participation de Parme Investissement et Immoriv, d'une part, et de SIFCA d'autre part, le pacte prévoit que CFM pourra exercer un droit de sortie conjointe totale.

Ce droit de sortie conjointe totale permettra à CFM de céder au cessionnaire la totalité des actions qu'il détient au moment de la notification du projet de cession par SIFCA.

Droit de préemption

Les signataires se sont consenti mutuellement un droit de préemption portant sur les titres SIPH qu'ils détiennent.

Toute partie cédante devra notifier préalablement à l'autre tout projet de cession à un tiers ou à tout autre actionnaire.

Les autres parties disposeront d'un délai de vingt jours à compter de cette notification, pour notifier à l'actionnaire cédant, l'exercice de son droit de préemption. A défaut d'exercice de son droit de préemption dans ce délai, la cession projetée pourra être réalisée en faveur du cessionnaire envisagé dans les conditions prévues initialement dans un délai de trente jours. Tout tiers qui deviendrait actionnaire de la société à la suite d'une cession hors marché par une des parties devra, comme condition de validité de ladite cession, consentir aux autres parties un droit de préemption portant sur les titres objet de la cession.

Droit de sortie conjointe proportionnelle de CFM

Le pacte prévoit une clause de sortie conjointe proportionnelle par laquelle SIFCA s'est engagée à informer CFM de tout projet de cession. CFM disposera d'un délai de vingt jours :

- pour exercer le droit de préemption, ou
- pour exercer son droit de céder au cessionnaire envisagé un nombre de titres proportionnel au nombre de titres cédés par Sifca.

En cas d'exercice par CFM du droit de sortie conjointe, la cession sera réalisée à la date, au prix et aux conditions mentionnés dans la notification adressée par SIFCA, y compris en cas de transfert d'apport.

En cas de refus du cessionnaire d'acquérir les titres détenus par CFM, SIFCA ne pourra pas procéder à la cession projetée, sauf s'il achète les titres de CFM.

Clause relative à la gestion de SIPH

Il a été stipulé une clause relative à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration de SIPH. Cette clause prévoit que la société devra être administrée par un conseil d'administration composé de six administrateurs, dont quatre administrateurs désignés par SIFCA, deux administrateurs par CFM. Il est prévu que CFM perdra son droit à une représentation au conseil si sa participation devient inférieure à 5% du capital de SIPH.

Il est prévu que pour l'adoption de certaines décisions importantes par SIPH le conseil d'administration devra statuer, sur première convocation, à l'unanimité des membres présents.

Sanction en cas de non-respect de la clause du pacte d'actionnaires relative à la gestion de la société SIPH

En cas de non-respect de la clause du pacte d'actionnaire relative à la gestion de SIPH, le pacte prévoit que CFM aura le droit de résilier de plein droit sans indemnité de sa part certains contrats conclus entre une entité du Groupe SIPH et une entité du Groupe Michelin.

Cession d'actions par SIFCA et ses affiliés à un actionnaire indésirable

Le pacte entend par "actionnaire indésirable" toute personne :

- ayant une activité concurrente de CFM ou de toutes autres entités du Groupe Michelin, ou ne respectant pas de manière notoire l'éthique que CFM et les autres entités du Groupe Michelin s'emploient à respecter notamment en terme de gouvernance d'entreprise, de respect des normes professionnelles et de développement durable, et,
- étant susceptible de détenir plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la société SIPH.

Dans l'hypothèse où SIFCA et ses affiliés envisageraient de procéder à une cession de titres à un "actionnaire indésirable", CFM bénéficiera du droit de préemption sur les titres cédés et d'un droit de substitution. CFM devra notifier à SIFCA son intention d'exercer son droit de substitution à l'expiration d'une période de trois mois à compter de l'expiration de la période de vingt jours durant laquelle le droit de préemption pourra être exercé. En cas d'exercice par CFM du droit de substitution, la cession sera réalisée à la date, au prix et aux conditions mentionnées dans le projet de cession.

Dans l'hypothèse où CFM n'exerce pas son droit de préemption, ni son droit de substitution dans les délais, CFM bénéficiera de manière alternative à nouveau d'un droit de préemption avec les autres actionnaires ou d'un droit de résiliation de certains contrats en vigueur avec les entités du Groupe Michelin et du Groupe SIPH. Le droit de résiliation devra être réalisé dans un délai d'un mois.

26-2-2 Engagement donné par SIFCA au titre des actions qu'elle détient dans le capital social de SIPH

1 562 580 actions de SIPH détenues par SIFCA ont été nanties au profit d'établissements de crédit dans le cadre d'un emprunt obligataire souscrit par cette dernière.

NOTE 27 – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

27-1 ENGAGEMENTS DONNES

- Engagement de blocage de SICAV à hauteur de 32 500 € chez la Société Générale, en garantie d'une caution donnée par la Société Générale au profit du bailleur des bureaux occupés par SIPH à Courbevoie.
- Pour l'emprunt de 8 Millions d'euros contracté auprès de la Banque Palatine en 2011 SIPH holding s'est engagé à maintenir la situation nette sociale à un niveau au moins équivalent à 90% de celui existant au 31-12-10, à maintenir un endettement ajusté consolidé sur capacité d'autofinancement consolidée inférieur ou égal à 2, à maintenir un rapport entre l'endettement ajusté consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,5
- Pour l'emprunt de 7,5 Millions d'euros contracté auprès du Crédit Agricole en 2011, SIPH s'est engagé à maintenir un rapport entre l'endettement net consolidé sur EBITDA inférieur à 1, et un rapport entre endettement net consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,7
- Pour l'emprunt de 8 millions d'euros sur une durée de 7 ans contracté auprès de la Société Générale en 2008, Engagement au profit de la banque de subordonner la distribution de dividende au respect du règlement des échéances du prêt, et de conserver un pourcentage de détention supérieur à 51% dans les filiales SAPH, REN et GREL, sauf accord préalable du prêteur. Promesse de nantissement au profit du prêteur des 7 979 310 actions (60%) détenues par SIPH dans le capital social de la société CAVALLA RUBBER CORPORATION Inc., en garantie de l'emprunt.
- Pour l'emprunt de 7,5 Millions d'euros contracté par GREL auprès de la Société Générale Ghana en 2014, sur une durée de 10 ans, une lettre de confort a été donnée par la SIPH. GREL devra domicilier une partie des encaissements sur ses ventes à l'export y compris mais non limité aux opérations réalisées avec les sociétés du groupe SIPH, à hauteur de la quote-part de la SG Ghana, dans le financement total de GREL. D'ici fin mars 2015, une hypothèque d'une valeur minimale de 7,5 Millions d'euros devra être donnée à la SG sur les terrains et bâtiments.
- Engagement au profit de Theodoro GONZALES de payer tous les coûts et indemnités occasionnés par la perte de documents par DHL, qu'ils soient dus à DELMAS dans le cas où la garantie serait appelée. Cet engagement prend fin le 07/05/2018.
- Principaux engagements donnés dans l'accord de concession CRC :
 - CRC devra investir USD 78 000 000 se décomposant ainsi : USD 35 000 000 pendant la période de réhabilitation, et USD 43 000 000 sur 30 ans. Au 31 décembre 2013, l'ensemble des investissements réalisés s'élèvent à environ USD 25 000 000.
 - CRC devra mettre en place un programme de plantation et/ou de replantation d'hévéas et de palmiers répondant aux obligations suivantes :
 - ✓ au moins 40 % de la concession devra être plantée ou replantée à la fin de la 10ème année
 - ✓ au moins 80 % à la fin de la 20^{ème} année
 - ✓ 100 % à la fin de la 25^{ème} année
 - CRC devra assurer des conditions sanitaires modernes, fournir de l'eau potable, des habitations, des écoles élémentaires, secondaires, des dispensaires...
 - Ratio d'endettement-covenant : CRC devra respecter le ratio d'endettement 3:1 (maximum dette/capitaux propres).
- Engagements donnés sur des contrats à terme de caoutchouc au 30 juin 2014
 - Contrats SWAP EUR portant sur 10 225 tonnes
 - Contrats SWAP USD ; pas d'engagements donnés au 30 juin 2014

27-2 ENGAGEMENTS REÇUS

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société REN à SIPH :
 - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs; ces déficits ressortaient au 1^{er} janvier 2006 à environ 1,6 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée;
 - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.
 - Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2014.

- Engagements reçus sur des contrats à terme de caoutchouc au 30 juin 2014
 - Contrats SWAP EUR portant sur 10 225 tonnes
 - Contrats SWAP USD ; pas d'engagements reçus au 30 juin 2014

- Couverture de taux d'intérêt (swap de taux) consenti par la Société Générale suite à la mise en place en 2008 d'un emprunt de 8 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 5,65%.

- Couverture de taux d'intérêt (cap de taux) consenti par la Banque Palatine suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 8 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,20% maximum.

- Couverture de taux d'intérêt (swap de taux) consenti par le Crédit Agricole suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 7,5 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,99%.

NOTE 28 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En août 2014, le Gouvernement ivoirien à nivelé la taxe sur le caoutchouc granulé. Désormais, cette taxe s'appliquera comme suit, selon le niveau du prix international :

- compris entre 1000 FCFA (1,52 €/kg) et 1300 FCFA (1,98€/kg) = 2,5% du chiffre d'affaires
- compris entre 1301 FCFA (1,98 €/kg) et 1600 FCFA (2,44 €/kg) = 3,5% du chiffre d'affaires
- supérieur à 1600 FCFA (2,44 €/kg) = 5,0% du chiffre d'affaires

Par le passé, cette taxe était déclenchée à partir de 1000 FCFA (1,52€/kg), sans niveaux de paliers.

3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel



Société Internationale de Plantations d'Hévéas

S I P H

Attestation du Responsable du rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes condensés pour le semestre écoulé, figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe SIPH et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 du présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Courbevoie, le 15 septembre 2014

Bertrand VIGNES
Directeur Général

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris la Défense Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.)

Société Anonyme
53, Rue du Capitaine Guynemer
92400 Courbevoie

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 3 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés concernant l'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques (plantations d'hévéas). Cette évaluation repose sur des estimations (notamment les projections de prix du caoutchouc) ainsi que sur des paramètres dont la volatilité génère une incertitude sur la valeur future de ces actifs. En conséquence, la juste valeur de ces actifs biologiques est susceptible de connaître des ajustements au cours des exercices suivants.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 15 septembre 2014
Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Deloitte & Associés



Gaël LAMANT



Thierry BILLAC